

Janvier 2018



Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 7, numéro 11

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305



À la salle paroissiale, le vendredi 15 décembre 2017, plusieurs membres de l'Association Bénévole Beauce-Sartigan se sont mobilisés pour partager des paniers de nourriture fournis par Moisson Beauce. Plusieurs familles et personnes de Saint-Côme-Linière ont bénéficié de ce service. Nous avons reçu un don de 100\$ en argent, ainsi que des vêtements, de la literie et des habits de neige. Pour les gens qui désirent recevoir un service d'aide alimentaire, vous pouvez contacter l'Association Bénévole Beauce-Sartigan au 418-228-0007.

Sur la photo, nous retrouvons des bénévoles membres de l'Association Bénévole Beauce-Sartigan qui ont participé à cette journée.
(Photo fournie par Mme Caroline Deblois)

Dans ce numéro:

Procès-verbaux: 20 décembre 2017, 8 et 20 janvier 2018	2-5
Décret population	5
Le Mot du Maire; Recyclage; Souper-spaghetti; Avis taxes impayées	6
Conférence gratuite testament et mandat d'inaptitude; Cadets de l'Air	7
OMH logement à louer; Taxi collectif	8
Bacs récupérateurs; Bénévoles recherchés; CEPS Beauce-Etchemins formation; Popote roulante; Fosses septiques; Encombrants ménagers	9
Dons Desjardins; Relais pour la Vie	10
Randonnées en toute sûreté	11
Bibliothèque municipale, nouveautés; Centre du Deuil	12
Photo souvenir Société historique; Fermières; Vie Active; Comptoir d'Aubaines	13
Développement économique	14
Centre Molé; Infos aréna; FADOQ; Aide alimentaire; Centre d'écoute CEPS	15
Équipe Hockey Plaisir	16

À la Salle Optimiste (aréna)



Une Présentation de:



**VENDREDI 9
FEVRIER 2018
SOIRÉE
D'HUMOUR
DÈS 19H30**

**LES ZIGNEUX
DÈS 21h30
(gratuit)**



En prévente: Garage Serge Poulin: 10\$/billet
A la porte: 15\$/billet
Activité de financement pour St-Côme en feu 2018

**ASSEMBLÉE(S) DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 20 décembre 2017.

RÈGLEMENT 302-2017 CONCERNANT LE BUDGET DE RECETTES ET DE PENSES ET L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES, COMPENSATIONS ET AUTRES POUR L'ANNÉE 2018

17-12-379 Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière se doit d'adopter un budget de recettes et dépenses pour l'année 2018;

Attendu que la Municipalité de St-Côme-Linière se doit de réaliser par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'administration et pour faire face aux obligations de la municipalité; Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on adopte le budget de recettes et dépenses pour l'année 2018 et il est en conséquence ordonné et statué par règlement de ce conseil portant le numéro 302-2017, et le conseil ordonne et statue comme suit

**VOIR RECETTES ET DÉPENSES
EN PAGE 3**

ARTICLE 1- TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Qu'une taxe foncière générale de 0.853 \$ par cent dollars d'évaluation en vigueur soit imposée et prélevée pour l'année financière 2018, sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité.

ARTICLE 2- DETTE D'AQUEDUC ST-CÔME-LINIÈRE

Qu'une taxe foncière spéciale dite dette d'aqueduc de 0.1650 \$ du cent dollars d'évaluation en vigueur soit imposée et prélevée pour l'année 2018 sur les biens-fonds imposables de la Municipalité de St-Côme-Linière desservis par le réseau d'aqueduc municipal.

ARTICLE 3- TARIFICATION ÉGOUT

Qu'une compensation annuelle de 184 \$ par unité de logement soit imposée et prélevée pour l'année financière 2018, aux unités de logement qui utilisent le service d'égout. Dans le cas d'un immeuble de plus d'un logement, le tarif s'applique à chaque logement.

Que dans le cas d'un immeuble industriel de catégorie alimentaire, un montant de 2.03 \$/m² calculé sur l'aire au sol du bâtiment soit imposée et prélevée pour l'année financière 2018.

ARTICLE 4- TARIFICATION AQUEDUC

Qu'une compensation annuelle de 300 \$ par unité de logement soit imposée et pré-

levée pour l'année financière 2018 comme tarif de base et 0.65 \$ par mètre cube dépensé devra être imposé et prélevé aux unités de logement qui utilisent le service d'aqueduc. Dans le cas d'un immeuble de plus d'un logement, le tarif s'applique à chaque logement.

ARTICLE 5- TARIFICATION ORDURES

Qu'une compensation annuelle pour la cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles et récupérables soit imposée et prélevée pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 au tarif suivant :

Unité de logement permanent : 169 \$
Unité de logement permanent avec utilisation secondaire commerciale pour lequel le paragraphe A s'applique déjà : 51 \$
Unité de villégiature permanente : 169 \$
Unité de villégiature saisonnière : 51 \$
Unité commerciale de voisinage : 169 \$
Unité commerciales d'envergure : 338 \$
Unité industrielle : 338 \$
Unité industrielle de transformation de bois : 501 \$
Unité industrielle de transformation alimentaire : 501 \$
Exploitation agricole enregistrée (E.A.E.) comprenant au moins une unité de logement pour laquelle le paragraphe A s'applique déjà : 338 \$
Exploitation agricole enregistrée (E.A.E.) dont l'unité d'évaluation au rôle ne comprend aucune unité de logement, mais avec bâtiment et élevage ou production : 338 \$

ARTICLE 6- TARIFICATION VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Qu'une compensation de 188 \$ pour la vidange de fosse septique soit imposée à chaque propriétaire, et ce, à chaque fois que ce service sera rendu. Un montant de 58 \$ supplémentaire sera exigé pour les vidanges d'urgence, hors saison ou déplacement inutile.

ARTICLE 7- COMPENSATION DUE PAR LE PROPRIÉTAIRE

La compensation pour les services d'aqueduc, de vidanges et d'égout doit dans tous les cas être payée par les propriétaires de chaque unité de logement.

ARTICLE 8- SURTAXE SUR LES TERRAINS VAGUES DESSERVIS, a244.9 LFM

Qu'une surtaxe équivalente à 150 % du total des taxes foncières municipales imposées sur un terrain vague desservi et assujéti à l'ensemble des immeubles imposables de la municipalité soit imposée et prélevée pour l'année financière 2018, sur tous les terrains vagues desservis.

ARTICLE 9- INSTITUTIONS RELIGIEUSES, a204 (12) L.F.M.

Qu'une compensation pour services municipaux de 1,00 \$ par cent dollars d'évalua-

tion du terrain à l'égard des terrains visés au paragraphe 12 de l'article 204 de la Loi sur la Fiscalité Municipale, et concernant les immeubles appartenant à une institution religieuse ou une fabrique. Les articles 205 (3) et 205.1(2) s'appliquent à l'égard de ces immeubles.

ARTICLE 10- VERSEMENTS

Le directeur général est autorisé à fixer les dates d'échéance de chacun des versements en tenant compte des paramètres suivants :

La date d'échéance du premier versement ou du versement unique doit être fixée entre le trentième et le trente-cinquième jour de l'envoi du compte de taxes;

La date d'échéance du 2e versement est fixée au 8 juin 2018, le 3e versement est fixé au 22 août 2018 et le 4e versement est fixé au 9 novembre 2018. Les taxes foncières et compensations imposées en vertu du présent règlement sont dans tous les cas payables en 4 versements égaux lorsque le montant est supérieur à 300 \$.

Le secrétaire-trésorier est également autorisé à préparer le rôle de perception en conséquence et procéder à l'envoi du compte de taxes.

ARTICLE 11- PÉNALITÉ

Qu'une pénalité de 0.5 % par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % par année, soit ajoutée au montant des taxes foncières et compensations dont le paiement est en retard.

ARTICLE 12- TAUX D'INTÉRÊT

Qu'un taux d'intérêt de 7 % soit ajouté au montant des taxes foncières et compensations dont le paiement est en retard.

ARTICLE 13- FRAIS D'ADMINISTRATION

Des frais d'administration de 25 \$ sont exigés du propriétaire concerné par tout chèque qui nous est retourné pour insuffisance de fonds ou dont le paiement est arrêté.

ARTICLE 14- ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Prochaines assemblées
régulières
du conseil municipal :
Lundi le 5 février 2018 à
19 h 00
Lundi le 5 mars 2018 à
19h00

RECETTES 2018

<u>Recettes de sources locales</u>	
Foncière générale	2 102 433
Dettes aqueduc	181 713
Tarification égout	180 135
Tarification aqueduc	280 500
Tarification aqueduc compteur	80 000
Tarification ordures	266 161
Tarification fosses septiques	48 000
Surtaxe terrains vagues	7 500
sous-total recettes sources loc.	<u>3 146 442</u>

Compensations

Réseau affaires sociales	3 879
Écoles	15 110
Peréquation	207 652
Terres publiques	9 451
sous-total compensations	<u>236 092</u>

Services organismes municipaux

Régie Int. Beauce-Sud	60 000
Régie Int. compensation	30 000
Incendie	4 000
Location conteneurs	2 500
Autres (frais dérogations mineures)	500
sous-total services org. municipaux	<u>97 000</u>

Autres recettes sources locales

Mutations	51 000
Intérêt taxes	8 000
Intérêt bancaire	1 000
Amendes	5 000
Autres	27 600
sous-total autres rec. So. locales	<u>92 600</u>

Loisirs

Dons, commandites, subventions	7 750
Location glace	100 000
Patinage libre	1 300
Fournitures	3 200
Piscine	1 500
Camp de jour	18 000
Terrain balle-molle	1 400
Location salles	4 200
Restaurant et bar	68 500
Divers	1 000
sous-total loisirs	<u>206 850</u>

TOTAL RECETTES SOURCES LOCALES**3 778 984**Revenus de transferts

<u>Transferts inconditionnels</u>	
FIMR	49 021
PIQM	154 709
TECQ	29 035
sous-total transf. Incondi.	<u>232 765</u>

Transferts conditionnels

Ministère des Transports	146 382
Autres	15 000
sous-total transf. Conditionnels	<u>161 382</u>

TOTAL RECETTES**4 173 131****DÉPENSES 2018**Administration générale

Législation	95 154
Application de la loi	2 000
Gestion financière	319 640
Évaluation	55 754
Autres	42 900
sous-total adm. générale	<u>515 448</u>

Sécurité publique

Police	231 040
Incendie	135 000
Protection civile	550
Autres	12 461
sous-total sécurité publique	<u>379 051</u>

Transport

Voirie	517 677
Neige	216 645
Éclairage	15 000
Circulation	1 500
Transport adapté	6 345
sous-total transport	<u>757 167</u>

Hygiène du milieu

Réseau distribution eau	239 785
Épuration eaux usées	180 135
Traitement boues	48 000
Enlèvement ordures	266 161
sous-total hygiène du milieu	<u>734 081</u>

Santé et bien-être

OMH	7 312
sous-total santé et bien-être	<u>7 312</u>

Urbanisme

MRC-Aide entreprise-CLD-Autres	40 907
sous-total urbanisme	<u>40 907</u>

Loisirs et culture

Loisirs	419 743
Bibliothèque	44 095
Patrimoine	2 500
sous-total loisirs et culture	<u>466 338</u>

Frais de financement

Capital	651 808
Intérêt	168 799
Autres frais financement	49 720
Sous-total frais de financement	<u>869 327</u>

TOTAL**3 770 631**Affectations

402 500

TOTAL DÉPENSES**4 173 131**

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 8 janvier 2018.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

18-01-002 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on adopte le

procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 décembre 2017, tel que présenté.

18-01-003 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 20 décembre 2017, tel que présenté.

O.M.H. ST-CÔME-LINIÈRE – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

18-01-004 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt des prévisions budgétaires pour l'exercice 2018, présentées par M. Roméo Rodrigue, pour des revenus de 91 130 \$ et des dépenses de 144 048\$, pour un déficit réel de 52 918 \$ et une contribution municipale de 5 292 \$.

COMPTES À ACCEPTER

18-01-005 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de décembre 2017 soient acceptés selon les chèques M1700974 à 1700866 et L1700309 à L1700330 pour un déboursé total de 238 533.24 \$ dollars et pour le mois de janvier 2018 selon les chèques M1800001 à M18000089 pour un déboursé total de 189 468.15 dollars.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 306-2018 RELATIF AU REMPLACEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS 288-2016

18-01-006 Le conseiller, M. Alain Dumas, donne avis de motion et dépose un projet de règlement, avec dispense de lecture, pour le remplacement du code d'éthique et de déontologie des élus.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 307-2018 SUR LES TARIFS 2018

18-01-007 La conseillère, Mme Sylvie Bruneau, donne avis de motion et dépose un projet de règlement, avec dispense de lecture, les conseillers l'ayant reçu avant la séance, qu'à une prochaine séance, il présentera un règlement pour fixer les tarifs 2018.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 305-2018 CONCERNANT LE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA ET UN EMPRUNT DE 1 090 000 \$

18-01-008 Attendu que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 6 mars 2017 ;

Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que le conseil décrète ce qui suit :

Article 1

Le conseil est autorisé à faire des travaux de réfection, tels que plus amplement décrits dans l'estimation détaillée préparée par WSP Canada, en date du 22 août 2016

dossier 121-20686-00, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe A.

Article 2 Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 090 000 \$ pour les fins du présent règlement.

Article 3 Le conseil a présenté une demande d'aide financière dans le Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant au gaz R-12 ou R-22 : arénas et centre de curling et une aide financière estimée à 438 050 \$ sera accordée à la municipalité dans le cadre de ces travaux tel que précisé dans l'annexe B.

Article 4 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 090 000 \$ sur une période de 10 ans.

Article 5 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6 S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 7 Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspond au montant de la subvention sera ajouté automatiquement à la période fixée par le versement de la subvention.

Article 8 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉPENSES DES CANDIDATS – ÉLECTION DU 5 NOVEMBRE 2017 – ARTICLE 513 LERM

18-01-009 Le directeur général, M. Yvan Bélanger, atteste que les candidats à l'élection 2017 ont fait le dépôt de la liste des donateurs et rapports des dépenses, formulaire DGE-1038, et que celle-ci a été transmise au Directeur Général des Élections du Québec conformément à la loi.

VERBALISATION RUE DULAC

18-01-010 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement

Que le conseil décrète que le lot no 6 191 076 soit utilisé comme rue publique et, qu'ainsi, il fasse partie du domaine public municipal;

Que, jusqu'à une décision à l'effet contraire par ce conseil, cette rue soit fermée à la circulation de tout véhicule pendant la période hivernale, la municipalité n'entendant pas procéder à son entretien pendant l'hiver.

RÈGLEMENT NO 291-2017 – APPROPRIATION AU SURPLUS ET AU FONDS GÉNÉRAL

18-01-011 Attendu que les dépenses au règlement no 291-2017 excèdent le montant autorisé de l'emprunt.

Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on approprie au règlement no 291-2017 l'excédent de la dépense à même le surplus réservé « aréna » et le fonds général.

MME STÉPHANIE ROY – CASSE-CROÛTE DE L'ARÉNA

18-01-012 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on embauche Mme Stéphanie Roy, pour travailler au casse-croûte de l'aréna.

RURALITÉ – JEUDIS MUSICAUX

18-01-013 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on autorise le directeur général, M. Yvan Bélanger, à déposer, à la M.R.C. de Beauce-Sartigan, une demande de subvention au Fonds culturel 2018 de la M.R.C. de Beauce-Sartigan pour l'activité « Les jeudis musicaux ».

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – REMPLACEMENT TERMINAUX

18-01-014 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on remplace le système informatique de la bibliothèque municipale tel que recommandé par le CRSBP.

ÉCOLE KENNEBEC – FÊTE DE NOËL

18-01-015 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on accorde une aide financière de 300 \$ (1\$ / élève) pour le souper de la fête de Noël de l'école Kennebec et les feux d'artifice auxquels sont invitées toutes les familles de St-Côme-Linière.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 – DONNÉES PRÉVISIONNELLES – MANDAT BLANCHETTE VACHON

18-01-016 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on mandate Blanchette Vachon pour compléter la section des pages 555 à 565 données prévisionnelles des revenus et dépenses du budget 2018 tel que requis par le MAMOT.

INDEXATION SALARIALE 2018 – EMPLOYÉS HORS CONVENTION COLLECTIVE

18-01-017 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que la rémunération des employés suivants soit indexée de 2 % au 1er janvier 2018 : M. Yvan Bélanger, directeur général, M. Nicolas Veilleux, inspecteur municipal, Mme Brigitte Drouin, coordonnatrice aux loisirs, les brigadières scolaires et les pompiers volontaires.

ME PAUL POIRIER – RETRAITE

18-01-018 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on souhaite une bonne retraite à Me Paul Poirier après ses 45 années de carrière comme notaire.

CAMION INTER 7600 ANNÉE 2010 #27 – LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC. – ESTIMÉ

18-01-019 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on autorise Le Centre du Camion (Beauce) Inc. à réparer le camion Inter 7600 année 2010 #27 tel que plus amplement décrit dans l'estimé #2015162 pour remplacer les 2 turbos et l'intercooler.

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES – MANDAT WSP – CATÉGORIE EA4 À EA3

18-01-020 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on mandate WSP afin de modifier la catégorisation des étangs aérés de catégorie EA4 à EA3 et de transmettre au MDDEP la demande.

LUMINAIRE 3E AVENUE

18-01-021 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on autorise l'installation d'un luminaire avec poteau et branchement au réseau d'Hydro Québec entre le 1247 et le 1249 de la 3e Avenue.

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 20 janvier 2018.

EMBAUCHE DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

18-01-024 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on embauche Mme Maryane Bélanger, au poste de directrice générale / secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Côme-Linière, à compter du 19 février 2018, et que le maire, M. Yvon Paquet, soit autorisé à signer l'entente sur les conditions de travail tel que déposée aux membres du conseil.

RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-CÔME-LINIÈRE

18-01-025 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que Mme Maryane Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit nommée responsable de

l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la municipalité de St-Côme-Linière.

MOREAU ARCHITECTES – CERTIFICAT DE PAIEMENT FINAL – MURS EXTÉRIEURS DE L'ARÉNA 04-2017 – SCIERIE BERNARD INC.

18-01-026 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on approuve le certificat de paiement final à Scierie Bernard Inc. pour les travaux « Murs extérieurs de l'aréna #04-2017 » dossier 2016-13 Moreau Architectes, au montant de 60 529.97\$ taxes incluses.

M. NICOLAS VEILLEUX, INSPECTEUR MUNICIPAL – ENTENTE CONDITIONS DE TRAVAIL

18-01-027 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'article 21 de l'entente sur les conditions de travail de M. Nicolas Veilleux, inspecteur municipal, soit corrigé afin d'y lire 6% au lieu de 5%, que ce soit rétroactif au 4 juin 2017, et que le maire, M. Yvon Paquet, et le directeur général, M. Yvan Bélanger, soient autorisés à signer tout document à cet effet.

M. JEAN-FRANÇOIS FORTIN, DIRECTEUR INCENDIE – ENTENTE CONDITIONS DE TRAVAIL

18-01-028 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on modifie les conditions de l'entente de travail de M. Jean-François Fortin, directeur incendie, en y modifiant les conditions sui-

vantes : Rémunération forfaitaire de 10 h par semaine, 47 \$ / mois pour utilisation de son cellulaire et allocation de dépense de 40 \$ / mois pour ses frais de transport, et ce, rétroactif au 1er janvier 2018.

TRANSACTION ET QUITTANCE – MME MÉLANIE DULAC ET M. JAMES ROY

18-01-029 Attendu la réclamation formulée par les procureurs de la municipalité par une lettre du 23 novembre 2017, concernant les coûts assumés par la municipalité pour des travaux de prolongement d'une conduite d'égout et de branchement de cette conduite à la résidence sise au 1277, 2e Avenue, St-Côme-Linière;

Attendu les discussions entre les parties;

Attendu que ces dernières désirent régler hors Cour ladite réclamation, étant entendu que la présente se fait sans admission aucune de responsabilité de part et d'autre, dans le seul but d'en arriver à une entente négociée;

Attendu que les parties conviennent que la présente transaction ne pourra être invoquée contre l'une ou l'autre des parties, notamment dans le dossier judiciaire portant le numéro 350-22-000107-170;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on autorise M. Yvan Bélanger, directeur général, à signer la transaction et quittance avec Mme Mélanie Dulac et M. James Roy tel que plus amplement décrit dans l'entente jointe à la présente.

Décret population 2018

Saint-Théophile	728
Saint-Gédéon-de-Beauce	2 213
Saint-Hilaire-de-Dorset	101
Saint-Évariste-de-Forsyth	506
La Guadeloupe	1 837
Saint-Honoré-de-Shenley	1 609
Saint-Martin	2 529
Saint-René	771
Saint-Côme-Linière	3 308
Saint-Philibert	370
Saint-Georges	32 771
Lac-Poulin	137
Saint-Benoît-Labre	1 667
Saint-Éphrem-de-Beauce	2 526
Notre-Dame-des-Pins	1 490
Saint-Simon-les-Mines	603





Le Mot du Maire...

Bonjour

Température

Nous avons connu un mois très éprouvant au niveau température. Les pluies abondantes, en période hivernale, causent toujours beaucoup de problèmes en particulier sur nos routes et trottoirs. Ceci provoque des hausses considérables des coûts d'entretien. De plus, nos employés sont souvent surutilisés. L'anneau de glace et la petite patinoire sont souvent à recommencer. Enfin, ça fait partie des choses qu'on ne peut pas changer : « Mon pays, c'est l'hiver! »

Argent

Nos comptables sont venus, la semaine passée, vérifier nos chiffres pour l'année 2017. Leur rapport final nous sera présenté vers le début mars. Toutefois, nous pouvons penser à un léger excédent d'opération d'environ 25 600 \$. C'est quand même très bien puisqu'on se souvient avoir vécu une surprise désagréable avec la vidange de notre étang no 1. Nous avons aussi réalisé certains projets heureux, mais non budgétés tels que : le prolongement du rang St-Joseph, la réparation de la 4^e Avenue, les rénovations à l'aréna et l'asphaltage de la rue Principale, sans oublier l'achat d'un camion neuf et d'équipements payés comptant, celui-ci était toutefois budgété. De plus, tous les travaux à l'aréna ont été réalisés avec moins de 300 000 \$ d'endettement.

Début 2018, nos surplus sont :

180 000 \$	pour le non-accès route 173
209 000 \$	pour le développement économique
289 000 \$	pour un nouvel hôtel de ville
<u>277 586 \$</u>	non approprié
955 586 \$	au total

Nous avons aussi budgété 160 000 \$ pour la remise aux normes du système de réfrigération à l'aréna en 2018. Nous disposerons donc de 955 586 \$ + 160 000 \$ = 1 115 586 \$ de marge de manœuvre.

Direction générale

Samedi, le 20 janvier dernier, lors d'une assemblée spéciale, le conseil municipal a accepté à l'unanimité la recommandation de comité de sélection pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier en remplacement de M. Yvan Bélanger qui quitte après 28 ans de service. Il nous faudra maintenant parler au féminin puisque c'est Mme Maryane Bélanger qui occupera ce poste. Le conseil a ainsi vu à long terme puisque Maryane n'a que 25 ans. Elle possède un baccalauréat en science comptable et a déjà de l'expérience dans le monde municipal : 17 mois comme directrice générale à St-Cyprien et une année à la ville de Beauceville comme assistante-trésorière. Maryane réalise un rêve puisqu'elle est originaire de St-Côme (fille de Mme Réjeanne Dumas et M. Sylvio Bélanger).

Le conseil municipal lui apportera toute son aide pour que celle-ci réussisse ce nouveau défi. Maryane se joindra à une équipe d'hommes et de femmes recherchant une qualité de vie toujours plus belle à St-Côme. Une personne, si bien intentionnée soit-elle, ne peut changer, à elle seule, toute la dynamique d'une municipalité. Il faudra que nous soyons tous à ses côtés pour l'appuyer et l'aider pour un développement harmonieux de notre municipalité. Cependant, je suis convaincu que son dynamisme saura rallier tous les intervenants du milieu, les décideurs qui ont des influences pour les prochains 10-15 ou 20 ans.

Bonne chance à Maryane et belle retraite à Yvan!

Yvon Paquet, Maire

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Cela devrait être fonctionnel 24 heures après la réunion.



Consultez le Babillard sur internet:



RECYCLAGE

En février 2018, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:



Judi, le 8 février 2018

Judi, le 22 février 2018

AVIS VENTE POUR TAXES IMPAYÉES

Avis aux personnes qui négligent le paiement de leurs taxes et dont nous devons transférer les dossiers à la M.R.C. de Beauce-Sartigan: La M.R.C. de Beauce-Sartigan a fixé à 300\$ par dossier les frais de procédure de vente d'immeuble pour non paiement des taxes foncières ou scolaires.

Souper-spaghetti au profit du Relais pour la Vie (Société canadienne du Cancer)

Samedi le 31 mars 2018, 18h00, aréna (salle Optimiste)

Infos et billets: (418)-230-9032



CONFÉRENCE GRATUITE

L'ABC du testament et du mandat de protection



Par: Me Marie-Eve Poulin, notaire

Objectif : Sensibiliser la population à l'importance d'une protection adéquate

Sommaire du contenu : D'un point de vue juridique, vos intérêts et ceux de vos proches sont-ils suffisamment protégés? Quels sont les différents types de testaments et de mandats de protection? Qu'en est-il du contenu de ces documents? Qu'est-ce que la procuration générale?

Jeudi 22 février 2018

18h30 à 19h30

Salle Optimiste (Aréna)

Confirmez votre présence au 418-226-6284
ou par courriel au mepoulin@notarius.net

ESCADRON 890 ST-GEORGES **« APPRENDRE, SERVIR, PROGRESSER »** **Du changement à l'Escadron 890**

Le vendredi 12 Janvier 2018 avait lieu la 5e parade du commandant de l'année pour l'escadron 890 St-Georges. Pour l'occasion, les parents et amis étaient invités. Les gens ont pu assister au changement de cadet commandant. Effectivement, la cadette commandante sortant l'adjudant première classe Marion Pelletier avait atteint ses 19 ans soit « l'âge de la retraite » obligatoire pour les cadets. Elle donne le flambeau à la cadette commandante entrant l'adjudant première classe Laura Fortin. Celle-ci était très fière d'avoir été choisie et a promis de relever le défi avec honneur et fierté.



Parmi l'équipe se trouvent des officiers et instructeurs civils dévoués qui pensent toujours au bien-être des cadets. Un de ces officiers, qui a été cadet lors de la création de l'escadron en 1993, a reçu une promotion. L'officier Carol Poulin a été promu Sous-Lieutenant. Selon les mots du commandant le capitaine Christian Mathieu, CD qui était lui aussi cadet en 1993, « C'est une personne qui travaille sans compter » Cette promotion vient donc officialiser la réussite du cours d'élève-officier et du cours de formation professionnelle que le Slt Carol Poulin avait suivi précédemment à Valcartier.

Rappelons que le programme des cadets est le plus grand programme jeunesse du Canada. Ces cadets sont encadrés par des officiers formés qui ont à cœur le développement des jeunes. Tous les jeunes de 12 à 18 ans désirant participer à des activités stimulantes dans un environnement sécuritaire peuvent communiquer avec les cadets de l'air au 418-227-1973.

Source texte : Slt Carol Poulin, représentant des affaires publiques

Sur la photo: Slt Carol Poulin, de St-Côme-Linière, et Capt Christian Mathieu



IMPÔTS



Plus de 15 ans d'expérience

418 685-2630

Sandra Paquet & Mélanie Côté, B.A.A.

Impôts

- **Particuliers** (canadiens et américains)
- Travailleurs autonomes
- Revenus de loyer
- Camionneurs
- Petites et moyennes entreprises
- Sociétés, compagnies et organismes
- Décès, succession et fiducie

Avantages

- Service personnalisé, confidentiel et informatisé
- Bureau ouvert à l'année à St-Côme

Autres services

- Tenue de livres
- Comptabilité informatisée
- États financiers
- Service de paye (Dépôt direct)
- Rapport de taxes et d'employeur (DAS)
- Formulaire gouvernementaux
- Domaine de la construction (Rapport CCQ, payes)

Heures d'ouverture (sans rendez-vous)

- | | |
|---------------------|--------------|
| • Lundi et mercredi | 8h00 à 18h00 |
| • Mardi et jeudi | 8h00 à 20h00 |
| • Vendredi | 8h00 à 16h00 |
| • Samedi | 9h00 à 12h00 |

1614, 6^e Rue, St-Côme-Linière, Qc G0M 1J0
Tél.: 418 685-2630 • Fax : 418 685-3972
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net



Office municipal d'habitation

Saint-Côme-Linière

Un logement 4 pièces et demie est à louer.

Ce logement est au rez-de-chaussée et sera disponible le 1er décembre. Ce logement est réservé à 2 personnes dont l'une a 55 ans et plus, demeurant à St-Côme-Linière. D'autres conditions s'appliquent.

Pour information: Roméo Rodrigue, directeur

Téléphone: 418-685-3204

**LOGEMENT
À LOUER**



**TAXI
COLLECTIF**

BEAUCE-SARTIGAN

RÉSERVATION

418 227-2626

Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, près de la grande porte de garage).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



Une formation à l'écoute... Quel beau cadeau à s'offrir !

Une formation à l'écoute active sera offerte en février 2018. Offerte gratuitement pour ceux qui désirent prêter leur oreille pour quelques heures par mois. Offerte moyennant un certain montant pour ceux qui ne désirent pas s'impliquer chez nous. Contactez-nous au 418-228-3106.



Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**

Vidange de fosse septique

(418) 226-5300 ou (418) 397-8479 ou courriel:
fosse@vsjb.ca

La période de vidange établie pour St-Côme est SEPTEMBRE. En dehors de cette période, des frais supplémentaires s'appliqueront.

La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la **location de la salle Optimiste** pour réunions et événements divers. Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

Wi-Fi disponible. Pour information : 418-685-3460



Bénévoles RECHERCHÉS

au CISSS de Chaudière-Appalaches

Le CISSS de Chaudière-Appalaches est à la recherche de nouveaux bénévoles. Cela vous intéresse? N'hésitez pas à communiquer avec nous. C'est avec plaisir que nous vous informerons sur nos multiples activités.

Nos coordonnées : 1 833 830-7500 ou
benevoles.ciass-ca@ssss.gouv.qc.ca
www.benevolatensante.ca



**Association
Bénévole
Beauce-Sartigan**

Service de popote roulante

**Livraison
de repas
chaud à
domicile**

**Saint-Georges
et les environs**

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



**418 228-0007
poste 5**

Place Centre-Ville
11 400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



Parce que votre caisse contribue à créer ici un avenir meilleur.

Voici les montants versés en commandites, dons et en provenance du Fonds d'aide au développement du milieu entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2017

CULTURE	ŒUVRES HUMANITAIRES ET SERVICES COMMUNAUTAIRES
Bibliothèque Liratu	Centraide
Bibliothèque paroissiale de Saint-Zacharie	Cercle des fermières de Saint-Benjamin
CASIRA	Cercle des fermières de Saint-Théophile
Comité des loisirs de Saint-Théophile	Cercle des fermières de Saint-Prosper
Comité des loisirs de Saint-Zacharie	Cercle Marie des Neiges
Expo Sainte-Aurélie	Chevaliers de Colomb de Saint-Théophile
Fabrique Saint-Prosper	Club de l'Âge d'Or la Fée des Neiges
Le Cercle des fermières de Saint-Zacharie	Équipe premiers secours
Les Concerts de Sainte-Aurélie	Fabrique Saint-Côme
Municipalité de Saint-Benjamin	Fabrique Saint-Louis
Municipalité de Saint-Zacharie	Fabrique Saint-Zacharie
Société Historique de Saint-Côme	FADOQ Le Soleil
	FADOQ Saint-Côme
	FADOQ Saint-Prosper
	FADOQ Saint-Zacharie
	Fondation au Bercaïl
	Fondation des sourds
	Fondation Moisson Beauce
	Fondation un geste pour la vie
	La Légion royale canadienne
	Les enfants démunis de Saint-Prosper
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Chambre de Commerce de Saint-Côme	
ÉDUCATION	
ABÉcoop	
Carrefour jeunesse emploi les Etchemins	
École des Sommets	
École Jouvence	
Fondation de la Polyvalente des Abénaquis	
Polyvalente des Abénaquis	

 /Caisse.Desjardins.du.Sud.de.la.Beauce
desjardins.com/81520026

 **Desjardins**
Caisse du Sud de la Beauce

RELAIS POUR LA VIE
UNE NUIT POUR *faire la différence*



Venez marcher pour lutter contre **TOUS** les cancers
Sauvons  de vies.

 Société canadienne du cancer
 

RELAIS POUR LA VIE
Saint-Georges
Samedi 2 juin 2018
CIMIC

Formez votre équipe!
Téléphonez-nous au 418 588-5538
 Inscrivez-vous en ligne au relaispourlavie.ca

REVEZ DE VOS RANDONNÉES EN TOUTE SÛRETÉ

Avec les nombreuses bordées de neige qui sont tombées sur la province, la Sûreté du Québec tient à rappeler aux motoneigistes quelques conseils de sécurité.

Chaque année, les adeptes de motoneige peuvent se retrouver dans des situations périlleuses ou être blessés gravement en pratiquant cette activité. C'est pourquoi il est important de suivre les conseils de sécurité suivants :

- circuler sur les sentiers balisés et éviter les plans d'eau, l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers;
- éviter de partir seul en randonnée et toujours avertir un proche de l'itinéraire prévu;
- circuler prudemment particulièrement à la croisée d'un chemin public ;
- garder la droite en tout temps;
- respecter la signalisation;
- ajuster la vitesse de votre randonnée en fonction des conditions des sentiers.

Rappel de la réglementation :

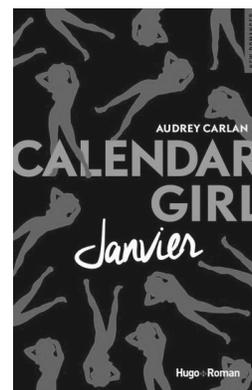
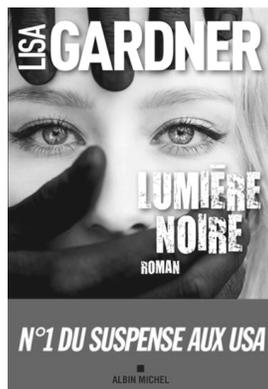
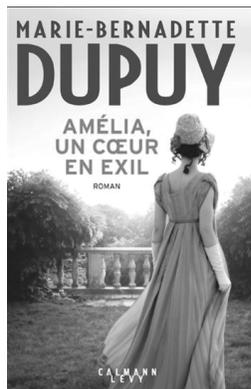
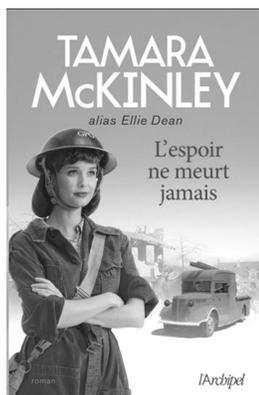
- La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation;
- La limite de vitesse maximale est de 70 km/h;
- Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

Nous espérons que ces quelques conseils vous permettront de profiter de cette belle activité et de sillonner les sentiers en toute sécurité. Nous vous souhaitons un excellent temps des fêtes.

Source : www.sq.gouv.qc.ca



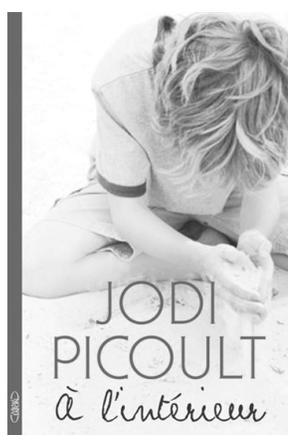
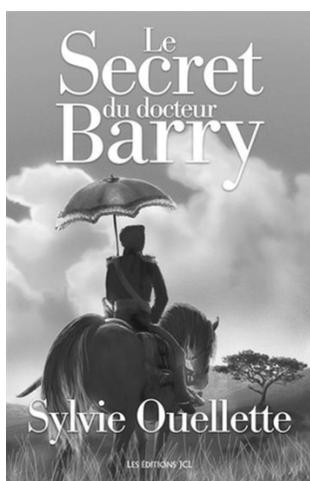
Les nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale... Location à 2.00\$/2 semaines



Et aussi...

Calendar Girl:
Février, Mars,
Avril

Seule la collection
«best-sellers» est
payante...
Tous les autres livres
et magazines sont
GRATUITS



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi	8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h 00
Vendredi	18 h 30 à 20 h 30

(418) 685-3825

CENTRE DU DEUIL DU CEPS BEAUCE-ETCHEMINS

Un support entre nous... La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve. Des services de soutien et d'accompagnement sont offerts aux endeuillés pour tous types de deuil, de même qu'un service spécialisé pour jeunes endeuillés. Les services sont offerts sous forme de groupe ou en demande individuelle. Les prochains groupes débiteront à l'hiver 2018.

Pour toutes informations et inscription : 418-228-3106



Stationnement interdit

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que le stationnement des véhicules est interdit sur les chemins publics de la municipalité **entre 23h00 et 7h00 du 1er novembre au 31 mars**. Nous vous remercions de votre collaboration.





* Concours de chapeaux des Fermières, vers 1945. De gauche à droite, en avant: Yvonne Brochu Beaudoin, Laure -Annette Fortin Donovan, Germaine Létourneau Lapierre, Alice Juneau Côté, Cora Rodrigue Bélanger, une technicienne du gouvernement, Ernestine Dumas Létourneau, Marie-Anna Poulin Paquet, Irène Loignon, Jeanne D'Arc Paquet Létourneau. 2^e rangée: Marie-Lourdes Marcoux Bernard, Marie-Berthe Bouchard, Laurence Létourneau Paquet. 3^e rangée: Alexandrine Lessard Simard, Carmelle Veilleux Gagnon, Etienne Genesse, Jeannine Carter, Réjeanne Fortin Bélanger, Alphonsine Rodrigue Dumas, Cathleen Gagnon Poulin, Alfréda Brochu Morin, Rose-Hélène Poulin Breton, Alberta Champagne Genesse, Félixine Paquet Gauthier.

Fermières

Réunion des fermières

**le 14 février 2018, à l'hôtel de ville,
à 19 h 30**

Une Valentine sera fêtée

Exhibits : Desserts St-Valentin et broderie

Bienvenue aux membres et futures membres

Le conseil

Depuis 1933... plus de 80 ans!



Société historique de Saint-Côme, fonds Madame Jeanne D'Arc Létourneau (23-30) et fonds Nazaire Bélanger (91-16)

Tableau électronique - Avis aux organismes de St-Côme-Linière

Pour annoncer vos activités sur le tableau électronique, contactez-nous au bureau municipal au (418) 685-3825. Veuillez le faire au moins une dizaine de jours avant l'évènement.



Pour une municipalité propre, je ramasse!
Merci de votre collaboration.

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Notez que le Comptoir est un magasin ouvert à tous.

Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements...

Une bonne façon de donner au suivant...

Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00

Jeu de 13 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi de 13 h 00 à 16 h 00

Bienvenue à tous!

VIE ACTIVE

On Bouge à St-Côme!!!

Mardi à 10 h 00

À la salle paroissiale

Lundi et mercredi à 19 h 00

À la Salle Optimiste

Bienvenue à tous!



Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au (418) 685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Merci de votre collaboration!

Couturiers/Couturières



1515 10^e Rue Saint-Côme-Linière, QC G0M 1J0



NOUS EMBAUCHONS

Tél.: (418) 685-3840

COURRIEL: CARRIERES@BEAUCEJEANS.COM

Terrains résidentiels à vendre

St-Côme

19^e rue, entre la 16^e et la 20^e avenue

Environ 13 000 pi²/terrain

Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché

Entrée sur le terrain

Tous les services d'infrastructure seront en place : Eau, Électricité et Égout

Situé près des services suivants : École, aréna, terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque

Les terrains seront prêts en juin

Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791

Terrains
disponibles au
parc industriel

Pour
informations:
(418) 685-3825



418-685-3791

Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

De gros investissements à
St-Côme-Linière, secteur route
Rodrigue et rang St-Joseph

Très beaux terrains... À voir!

LES TROIS AILES RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information

1189, route du Président-Kennedy
Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0

418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13,200 à 19,000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au (418) 685-3257



Entrepreneur Général
Construction & Rénovation

Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.



- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**

Centre d'écoute

du CEPS Beauce-Etchemins

Tu aimerais te sentir écouté et compris dans ce que tu vis ?

Nous sommes là pour toi.
Écoute téléphonique
7j/7, 24h/24.

418-228-0001

Aréna St-Côme-Linière

Hockey libre chaque vendredi à 15 h

Patinage libre chaque samedi de 17 h à 18 h

Il peut y avoir d'autres moments où du hockey libre et du patinage libre sont à l'horaire. Veuillez consulter la page Facebook: Aréna Saint-Côme-Linière.



Casse-Croûte de l'Aréna

Du mercredi au dimanche

Mercredi: de 16 h 30 à 20 h

Jeudi et vendredi: de 17 h à 20 h

Samedi et dimanche: de 12 h à 20 h

La FADOQ Vous avez 50 ans et + ?

Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte 445,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés. Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec : Marie-Louis : 418 685-3654 ou Louise : 418 685-1273

Bienvenue à tous!

Activités au Centre Molé en février et mars

3 février 2018

Agapè 2 (série de 4 rencontres : 1re, 3 février; 2e, 3 mars; 3e, 7 avril; 4e, 5-6 mai)

«Accueillir sa condition humaine»

L'équipe du Centre Molé

9 h à 16 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

10 février

Saint-Valentin

«Redécouvrir la douceur d'être en couple»

9 h à 21 h

Denis Lehoux et Suzanne Fortier

S'inscrire avant le 2 février 418 685-3181

12-16 février

Agapè 1

«Renaître à la vie»

L'équipe du Centre Molé

Lundi 19 h30 au vendredi 14 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

16 février

Prier avec les chants de Taizé

Goûter fraternel

Gilles Cloutier

19 h à 20 h.

4-7 mars 2018

Retraite de silence et désert

«Descends vite, car il me faut, aujourd'hui, demeurer chez toi» Lc 19, 5

Marie-Claire Gouin, s.c.s.l.

Du dimanche 19 h au mercredi 15 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

Adoration animée de 14 h à 15 h

les : 7, 14, 21 et 28 février 2018

Pour information ou inscription : Centre Molé au 418 685-3181; 418 685-3674

ou

centremole@globetrotter.net

ou

<http://www.centremole.org>

adresse postale :

Centre Molé

1526, 19e Rue,

St-Côme (Linière), Qc G0M 1J0

Une belle initiative...

Voici l'équipe de hockey "plaisir" de Saint-Côme-Linière. C'est M. Frédéric Paquet, citoyen de Saint-Côme-Linière et père de quatre enfants, qui a donné vie à ce projet. Il avait à coeur de faire bouger les jeunes de notre municipalité. C'est avec la complicité de quelques parents que les parties de hockey se pratiquent à tous les samedis.

Bravo! Et bonne saison!

Source: Mme Caroline Deblois, bénévole



Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Beauce-Etchemin

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

Regroupement de parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale

**URGENCE DÉTRESSE:
1-866-APPELLE
1-866-277-3553**



Municipalité St-Côme-Linière 1375, 18e Rue
St-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0
Téléphone: 418-685-3825 Télécopieur:
418-685-2566 st-come@globetrotter.net
www.stcomelinier.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale
du Québec**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472



**Comptabilité
Fiscalité**

*Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.*

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972



Monia Doyon
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE



Cessionnaire des greffes de Me Paul Poirier,
notaire, et Me Alain Veilleux, notaire

Téléphone : 418 227-1710
Télécopieur : 418 227-7643
monia.doyon@notarius.net

17105, boul. Lacroix
Saint-Georges
(Québec) G5Y 8G9

**ME MARIE-EVE
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR
ET EXTÉRIEUR
- PORTES
ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.